



Ville de Thiers

- N°11 -

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025



ID : 063-216304303-20250617-250617811-DE

DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **24**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers
absents : **4**

OBJET :
Cession de la parcelle
BH 295, 19 allée des
Tilleuls

SÉANCE DU MARDI 17 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 17 juin à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué
mercredi 11 juin 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et
Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN,
Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry
BARTHÉLEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX,
Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX et
Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON ;
Patricia BOSTMAMBRUN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ;
Michelle MAGNOL à David DEROSSIS ;
Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;
Sylvain HERMAN à Pierre CONTIE ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;
Pepa CAENEN ;
Yoann BENTEJAC ;

Secrétaire de séance :

Bernard DUNIAT

CESSION DE LA PARCELLE BH 295, 19 ALLÉE DES TILLEULS

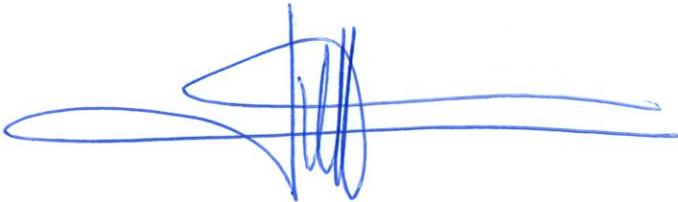
- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L1, L 1111-1 et L 3112-1 ;
- **Vu** l'avis de France Domaines ;
- **Considérant** l'intérêt pour la collectivité de céder la parcelle BH 295, sise 19 allée des Tilleuls ;
- **Considérant** le souhait d'acquisition de la parcelle BH 295 par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne afin de permettre l'utilisation de ce bien dans le cadre de l'exercice de ses compétences ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Approuve** la cession à titre gracieux de la parcelle BH 295 sise 19 allée des Tilleuls à THIERS à la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, cette dernière prenant en charge l'acte notarié ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Bernard DUNIAT



Le Maire,



Stéphane RODIER